

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET
DE L'EQUIPEMENT RURAL

Société Nationale d'Aménagement et d'Exploitation
des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des
Vallées du Fleuve Sénégal
et de la Falémé



S A E D - BP : 74 Saint-Louis



Avis d'Appel d'Offres International N° 2022/06 :
Travaux de construction de 65 km de pistes rurales dans le cadre du
PREPIV/PODOR.

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le quotidien « LE SOLEIL », du 16 Décembre 2021.
2. L'Etat du Sénégal a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds, afin de financer le Projet de réhabilitation et d'extension des périmètres irrigués villageois des zones de Donaye–Diattar, Guédé, Mboyo et Podor dans le département de Podor (PREPIV/PODOR) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de construction de pistes rurales.
3. La SAED, Maître d'Ouvrage Délégué, sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : travaux de construction de 65 km de pistes rurales. Ces travaux sont constitués en un lot unique.

Les travaux seront exécutés au Sénégal dans le département de Podor dans un délai de 12 mois effectifs. Ce délai ne tient pas compte des arrêts liés à l'hivernage.

Toute offre proposant un délai d'exécution supérieur à celui indiqué dans le DAO sera jugée non conforme et écartée de l'évaluation.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux, biens et services (autres que les services de consultants) financés par un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions des Directives.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la **Direction des Aménagements et des Infrastructures Hydroagricoles de la SAED**, Tél : 33 938 22 00 – Fax : 33 938.22.01 et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Cellule de Passation des Marchés (CPM) de la SAED au bureau n°28, RN 2 (Km 10 – Route de Rosso) - BP. 74 Saint-Louis - Tél. 33 938-22-00**, du lundi au jeudi de 08 Heures à 17 Heures et le vendredi de 08 H à 12 H 45 Minutes.
6. Les exigences en matière de qualification sont :
 - ✓ fournir les états financiers certifiés par un organisme agréé tel que l'Ordre National des Experts Comptables et comptables agréés du Sénégal (ONECCA) ou un organisme assimilé des cinq (05) exercices (2016, 2017, 2018, 2019 et 2020) ou, si cela n'est pas requis par la réglementation du pays du candidat, tous autres états financiers acceptables par l'Acheteur, démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa rentabilité à long terme;
 - ✓ avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction de 2.5 milliards de F CFA, qui correspond au total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours ou achevés au cours des cinq (05) années (2016, 2017, 2018, 2019 et 2020);

../..

- ✓ avoir accès à des financements attestés par des institutions financières telles que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage à hauteur de **400.000.000 FCFA** ;
- ✓ avoir au moins trois (03) références attestées en travaux de construction de pistes rurales durant les cinq (05) dernières années (2017, 2018, 2019, 2020 et 2021) avec chacune, une valeur unitaire minimale de : **1.120.000.000 FCFA TTC**. L'expérience requise devra être justifiée par des attestations de service faits et délivrées par des maitres d'ouvrage.

Voir le document d'Appel d'Offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un Dossier d'Appel d'Offres complet à l'adresse mentionnée ci- : **Cellule de Passation des Marchés de la SAED au bureau n° 28, RN 2 (Km 10 – Route de Rosso) - Tél. 33 938-22-00 du lundi au jeudi de 08 Heures à 17 Heures et le vendredi de 08 H à 12 H 45 Minutes** à compter de la date de publication du présent avis contre un paiement non remboursable de cent mille (**100.000**) **Francs CFA**. La méthode de paiement sera en espèces, chèque certifié au nom de la SAED ou par virement dans le compte numéro **SN0940802012101617500296**, SWIFT CODE : **ECOC SNDA, ECOBANK SENEGAL**. Le document d'Appel d'offres sera retiré directement par le soumissionnaire ou adressé par DHL aux frais du soumissionnaire.
8. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse ci-après **Cellule de Passation des Marchés de la SAED, 1^{er} étage au bureau n°28, RN 2 (Km 10 – Route de Rosso)**, Saint Louis, au plus tard le ...**31 Mai 2022**... à **10 heures 00 mn**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes, le même jour à 10 heures 00 mn, en présence des représentants des soumissionnaires et le cas échéant d'un observateur indépendant, qui désire participer à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : RN2, km 10 Route de Rosso, Saint-Louis – SENEGAL, Salle Sidy Moctar KEITA de la SAED, à **10 heures 00 mn**. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission de **40.000.000 FCFA**.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **120 jours** à compter de la date limite de soumission. La garantie de soumission doit rester valable pendant **vingt-huit (28) jours** à compter de l'expiration de la durée de validité des offres, soit **148 jours** à compter de la date limite de soumission.

LE DIRECTEUR GENERAL

Amadou THIAM